

Communauté de Communes Loire, Nièvre et Bertranges

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Du Lundi 5 Mars 2018 à 18h00 à OULON

Présents : Mme Danielle AUDUGE, Mme Elisabeth BARBEAU, M. Olivier CADIOT, M. René FAUST, M. Marc FAUCHE, M. Raphaël HAGHEBAERT, M. Jacques LEGRAIN, M. Robert MAUJONNET, M. Eric JACQUET, M. Rémy PASQUET, M. Alexis PLISSON, Mme Annie VAILLANT, M. Henri VALES, M. Gérard VOISINE,

Absents excusés : M. Serge BULIN, M. Jean-Pierre CHATEAU, M. Jean-Louis FITY,

Autres personnes présentes : Mme Lucienne LAPERTOT

I/ Administration Générale :

1/Projet de territoire : Point d'étape après les deux séminaires

Présentation d'un point d'étape de l'élaboration du projet de territoire de la Communauté de Communes :

- Rappel des éléments de la démarche – plan d'action pas encore arrêté
- Articulation autour de 3 axes prioritaires : structurer le territoire/valoriser les ressources/développer de nouveaux services
- Un état d'esprit en 3 dimensions : L'innovation/la Collaboration – la Participation/ le Développement durable et l'Environnement

Les défis prioritaires pour les 3 prochaines années : vitalité des bourgs-centre et maillage du territoire, les mobilités et l'organisation du tissu économique.

M. Plisson souhaite que sur le défi de la mobilité, la priorité soit donnée à liaison Prémery-La Charité.

M. Pasquet invite à réfléchir à la mise en place d'un point numérique dans les Communes pour former les usagers qui en ont besoin. M. Fauche signale que cette mission pourrait être confiée aux secrétaires de mairie à condition de les former.

2/Point d'étape marketing territorial

Lors de la dernière réunion du bureau Communautaire, le cabinet Originis a présenté plusieurs propositions concernant le logo, le nom et la *base line* (slogan) de la Communauté de Communes.

Afin de pouvoir présenter une proposition pertinente au prochain Conseil Communautaire, le groupe de travail « communication » s'est réuni le Samedi 24 février.

Les propositions du groupe de travail sont présentées aux membres du bureau communautaire

- Eléments suivants : feuille de chêne (forêt des Bertranges), trois traits de couleurs bleue (les cours d'eau présents Nièvres et Loire), la fusion des 3 CC.



- Proposition de nom : Les Bertranges
 - Base-ligne : *Terre des possibles*
- Le Bureau émet un avis favorable

Le Président demande que ce document soit envoyé à tous les conseillers avant le conseil communautaire.

Remarques des membres du bureau :

- Demander plus d'explications sur la définition des couleurs et des dégradés.
- « les » (avant Bertranges) un peu trop pâle, garder « Communauté de Communes » dans certains documents.

La 2^{ème} phase des travaux du cabinet Originis sera consacrée à la création d'un magazine et du site web.

Projet de site internet : 1 base commune (CCLNB, 3 bourgs centre et autres Communes intéressées, O'I, centre sociaux...) ensuite chaque structure administre son site en autonomie (avec les liens entre les sites).

II/ Finances

3/ Débat d'orientation budgétaire 2018

Présentation des orientations budgétaires 2018 : le Président propose de dérouler le document distribué aux membres du bureau. Le document fait apparaître une première partie relative au contexte national puis une seconde sur les orientations budgétaires.

Il apparaît que certaines compétences nouvellement exercées ne pourront être financées sans une augmentation de la fiscalité : c'est le cas notamment de l'action sociale (financement des 3 Centre sociaux sur une année complète), le Plan climat air énergie, la Voirie ou encore le déploiement de la fibre optique.

Pour chaque compétence les projets 2018 mais également les projections 2019-2020 sont présentés.

Les différentes remarques sont prises en compte et le document sera modifié avant transmission aux membres du conseil communautaire pour le débat d'orientation budgétaire qui se tiendra le 15 mars prochain.

III/ Environnement

4/ Demande de financement poste de chargée de mission milieu humide

Délibération n° 2018-018

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13	13	0	0	0

Objet : Demande de financement poste de chargée de mission milieu humide

Vu les statuts de la Communauté de Communes, et notamment « la compétence « protection et valorisation de l'environnement » ;

Vu l'inscription du patrimoine naturel et du cadre de vie préservé comme levier de développement dans le projet de territoire en cours d'élaboration ;

Vu la réalisation d'une étude stratégique (en 2017) sur les milieux humides des communes Est du territoire couvertes par le contrat de rivières Nièvres via l'embauche d'un chargé de mission zone humide ;

Il est proposé de demander des aides au financement du poste de chargée de mission milieu humide, occupé par Madame Bitault et dont le contrat vient d'être renouvelé pour un an.

La demande de financement porte sur une période plus longue que la durée du renouvellement et se cale sur la durée du futur contrat de territoire signé avec le Conseil Départemental, soit 2018-2020.

NB : les 7 premiers mois, du renouvellement sont déjà financés par des crédits AELB et TEPCV (subventions notifiées).

La fiche de poste orientée à ce jour sur la valorisation des zones humides (*programmation et conduite de travaux de restauration sur 3 milieux humides identifiés et valorisation-communication sur la stratégie zone humide*) pourra être étendue, à terme à des missions plus large sur la thématique biodiversité (faire avancer les connaissances environnementales (sites et espèces) sur CCLNB et au-delà des milieux humides, monter des partenariats avec les acteurs clé (Réserve, conservatoire naturel) et construire un programme d'Education à l'Environnement.

Cette thématique est un enjeu pour le développement et l'attractivité du territoire. L'obtention de subvention sur ce poste, dédié à la biodiversité permettrait une réelle mise en œuvre de la politique valorisation de l'environnement de la CCLNB avec une meilleure organisation des services.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire valide le plan de financement suivant :

Proposition de ventilation financière sur la durée du contrat de territoire co-signé avec le Département soit 2018-2020:								
		DEPENSES	RECETTES					
		Montant (€ TTC)	AELB		CD58		CCLNB	
			Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
Etude et valorisation des milieux humides	salaire	70 200						
	frais afférents au poste (déplacement formation matériel)	10 833	52%	42 000	33%	22 827	20%	16 207
	TOTAL	81 033						

5/Demande de subvention à l'ADEME pour une étude de faisabilité d'une plate-forme de valorisation de végétaux et d'extension de la déchèterie intercommunale

Délibération n° 2018-019

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13	13	0	0	0

Objet : Demande de subvention à l'ADEME pour une étude de faisabilité d'une plate-forme de valorisation de végétaux et d'extension de la déchèterie intercommunale

La Communauté de Communes Loire Nièvre et Bertranges souhaite, dans le cadre de sa Démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale, valoriser les végétaux et les bio-déchets issus du territoire. Le projet pressenti est donc la création d'une plateforme de compostage.

D'autre part, suite à sa labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, la collectivité souhaite profiter de cette étude pour réfléchir au réaménagement de sa déchèterie afin de valoriser au mieux davantage de déchets.

C'est pourquoi, il est demandé au bureau Communautaire d'autoriser le Président à solliciter l'ADEME, pour une aide financière à hauteur de 70 % des dépenses conformément à son règlement et La Région Bourgogne Franche-Comté à la hauteur de 10% des dépenses.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire :

- valide à l'unanimité la demande de financement auprès de l'ADEME à la hauteur de 70% des dépenses et auprès de la Région BFC à la hauteur de 10 % des dépenses.

6/Convention de partenariat avec la Radio Chrétienne Francophone Nièvre

En 2015, le Conseil Départemental de la Nièvre a lancé une émission de radio intitulée « Toute Petite Ma Poubelle » avec la Radio Chrétienne Francophone Nièvre.

Suite au transfert de la compétence déchet à la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département a demandé à l'ensemble des collectivités de poursuivre cette émission. Seule la Communauté de communes du pays charitois avait émis le souhait de reprendre cette dernière.

En 2017, la Communauté de communes Loire Nièvre et Bertranges a décidé de reconduire cette convention pour une année : 11 émissions ont été enregistrées et diffusées sur les ondes d'RCF les Lundi soir à 19 h 30 :

- La naissance d'une nouvelle collectivité : la Communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges ;
- Le repair café, une idée qui fait son chemin en Nièvre ;
- Semaine Nationale du compostage de proximité 2017 ;
- La Discosoupe : lutter dans la convivialité contre le gaspillage alimentaire ;
 - Gaspillage Alimentaire : bilan de la campagne 2016-2017 dans les collègues nivernais ;
 - Garage Propre ;
 - André, un agent de proximité ;
 - Daniel et Laurent, portraits d'agents de collecte de déchets ;
 - Jean Pierre et Michel, portraits d'agents de déchèterie ;
 - Alexandre, Responsable Environnement à la CCLNB ;
 - Les déchets, une ressource ;

Le thème des déchets étant inépuisable, la commission « Valorisation et gestion des déchets » propose de reconduire ce partenariat et d'autoriser le Président à signer la convention correspondante.

Le bureau émet un avis favorable sur la reconduction de cette action.

IV/ Ressources Humaines

7/Projet d'organigramme des services communautaires

Compte tenu des nouvelles compétences exercées par la Communauté de Communes et de certaines difficultés de fonctionnement, une réorganisation des services communautaires est en projet.

Un projet d'organigramme est présenté au bureau communautaire. Après échanges, le bureau émet un avis favorable sur le projet d'organigramme.

VI/ Questions diverses

- Avis sur les demandes DETR des Communes du territoire (à la demande de la Préfecture) : le bureau propose de répondre au Préfet, que le Président de la Communauté de Communes ne dispose pas des éléments suffisants pour se prononcer et émettre un avis sur la demande de la Commune de Guérigny.
- Présentation de la politique départementale et régionale (15 mars) le Président et M Legrain représenteront la Communauté de Communes pour cette réunion.
- Demande de soutien du comité de Jumelage de la Commune de Prémery. L'avis du bureau est de pas accompagner ces projets qui sont de la compétence des communes.
- Permanence des Points d'accès au Droit : il convient d'uniformiser les pratiques (quel portage ?). Pour ce faire, le bureau communautaire demande à chaque Centre Social d'établir un état des lieux.

La séance est levée à 21h15